



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, mercredi 16 mars 2016

Réunion avec les maires

Mardi 15 mars 2016, le Préfet de Mayotte, Seymour Morsy a convié les maires pour une réunion d'information avec les membres du corps préfectoral et les directeurs des services de l'État.



Les 17 maires ou leurs représentants ont répondu présents à cette matinée dont l'ordre du jour portait sur des thématiques importantes pour la vie quotidienne de nos concitoyens.

La mise en place des intercommunalités est désormais réalisée. Un point a été fait avec la DRFIP sur les questions liées à la fiscalité et aux leviers à mettre en œuvre pour en maîtriser l'évolution. La problématique de l'adressage est en cours de résolution grâce au travail de la DEAL qui vient d'achever la cartographie des communes. La DRFIP a mis en avant les efforts faits par un certain nombre de communes pour finaliser cet inventaire. Les intérêts à la résolution de ce problème sont multiples, à commencer par la perception pour celles-ci de la taxe d'habitation, ou encore la fiabilité du plan cadastral. Le futur Établissement Public Foncier et de l'Aménagement (EPFA) a été présenté aux maires. Cette instance permettra notamment d'accélérer le traitement des 12.000 dossiers de titrisation actuellement gérés au Conseil départemental et libérera de manière concertée du foncier pour permettre la construction de zones d'activités, de logements, de services publics.

Le Secrétaire Général adjoint, Guy Fitzer a présenté les travaux sur les contrats de ville signés courant 2015, qui permettent de mettre en œuvre une politique de cohésion sociale dans les communes. À ce jour, 117 porteurs de projets et 240 actions ont été identifiés pour un financement de 3 millions d'euro sur les 5 prochaines années. Le gouvernement a souhaité que toutes les communes du département soient éligibles à cette nouvelle géographie prioritaire.

Dans ce même cadre, un point a été fait sur l'engagement du Président de la République, concrétisé par Mayotte 2025 signé par le Premier ministre en juin dernier, de faire porter par l'État un effort sans précédent en faveur des constructions scolaires. Au titre de la Dotation spéciale de construction et d'équipements scolaires (DSCEES) 13,9 millions d'euros ont été investis en 2014 et une enveloppe de 11,8 millions d'euros en 2015. Ce sont 217 classes et réfectoires réceptionnés à ce jour, soit un taux de réalisation de 100 % pour les salles de classes neuves et 84 % s'agissant des

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte

@Prefet976

rénovations. Pour 2016, l'État poursuivra ses efforts d'investissement au profit de la jeunesse puisqu'un nouvel appel à projets a été lancé auprès des 17 communes. L'instruction des dossiers s'achèvera en avril 2016. Les dossiers retenus en priorité seront notamment ceux qui permettent de mettre fin au système de rotation des classes et qui respectent les normes de sécurité et environnementales.

La vice-recteur, Nathalie Costantini, a présenté un dispositif que l'Éducation Nationale va déployer avec l'aide des municipalités volontaires, pour l'accompagnement des enfants nouvellement inscrits dans les établissements et en difficulté d'apprentissage qui ont besoin de mieux maîtriser les notions fondamentales de la langue française, des mathématiques et de la citoyenneté. Financé intégralement par l'Éducation Nationale, il s'agit d'accompagner, avec leurs parents, ces jeunes qui ne peuvent intégrer immédiatement le système éducatif classique, en travaillant sur quatre axes : la citoyenneté, l'apprentissage de la langue, le sport et la culture.

Une présentation du service civique a été réalisée par Bernard Rubi, directeur de la DRJSCS. Ces missions destinées aux jeunes de 16 à 25 ans, d'une durée de 8 mois, sont prises en charge à 81,5 % par l'État, visent à servir les valeurs de la République en effectuant une mission d'intérêt général. Sur l'île, les CCAS des communes de Pamandzi, Tsingoni et Chirongui ont fait appel à des jeunes en service civique, tout comme La Poste, EDM ou la CSSM. Conformément à la volonté du Président de la République, ce dispositif monte en puissance sur le territoire. En 2014, ce sont 79 jeunes qui se sont engagés, en 2015 ils étaient 94. L'objectif pour 2016 est de 203 jeunes recrutés en service civique.

Le Colonel commandant militaire de Mayotte, Rémi Bariéty, a présenté les missions des correspondants de défense. Ce dernier, qui doit être désigné dans chaque commune, au sein du conseil municipal, doit assurer le lien entre le ministère de la Défense et les actions de formation, de recrutement, de gestion de la journée de défense et de citoyenneté. Cette mission est essentielle.

Enfin, une information a été dispensée par Robert Martin Del Rio, directeur du SIDPC, concernant la responsabilité des élus dans la gestion des Établissements recevant du Public (ERP).

